



DESCRIPTION DE TACHES DE L'ENTRAÎNEUR(E) DE DÉVELOPPEMENT DE PISTE

A. Description générale

L'entraîneur(e) de développement de piste, sous la direction du directeur de la haute performance et entraîneur en chef, met en place la direction technique qui mènera à un solide programme de développement de piste de calibre mondial. Avec le soutien de l'équipe intégrée de soutien (ÉIS), l'entraîneur(e) de développement de piste s'efforcera de mettre en place un environnement quotidien d'entraînement optimal en élaborant et mettant en oeuvre des programmes d'entraînement et séances d'entraînement de niveau mondial à l'intention des sprinteurs et coureurs d'endurance de piste identifiés. L'entraîneur(e) de développement de piste collaborera étroitement avec l'entraîneur(e) de sprint sur piste et avec l'entraîneur d'endurance féminine de piste à l'élaboration de stratégies de développement et d'identification des talents, dans le but d'augmenter le nombre d'athlètes de calibre international s'engageant dans le secteur de la piste.

Ce poste sera basé au vélodrome du centre national de cyclisme de Mattamy, à Milton (Ontario), dès que ce vélodrome sera construit.

B. Portée organisationnelle

Cyclisme Canada (CC) est l'organisme reconnu par l'Union cycliste internationale (UCI) pour s'occuper de tous les aspects du cyclisme au Canada, et notamment le BMX, le cyclocross, le vélo de montagne, le para-cyclisme, la route et la piste. Tous les employés de Cyclisme Canada ont pour tâche de faciliter la réalisation de sa vision à long terme et l'atteinte de ses objectifs annuels planifiés. Tous les membres du personnel doivent respecter les politiques et procédures établies par le conseil d'administration bénévole de l'Association, et on s'attend à ce qu'ils adhèrent aux valeurs de l'Association.

Cyclisme Canada bénéficie de subventions du gouvernement fédéral et d'autres agences, organisations et commanditaires corporatifs, et elle est imputable pour la distribution de ces fonds, et son rapport, conformément aux modalités des diverses ententes. Les programmes, activités et services de CC sont mis en oeuvre dans le cadre du budget annuel d'exploitation approuvé par le conseil d'administration. Le personnel de CC est responsable de gérer et d'administrer les finances de l'Association, et de fournir un soutien administratif à toutes les activités de l'Association.

C. Structure de rapport

L'entraîneur(e) de développement de piste se rapporte au directeur de la haute performance et entraîneur en chef, et collabore avec l'entraîneur(e) d'endurance féminine sur piste et avec l'entraîneur(e) de développement de piste, à la création d'un système durable de performance internationale en cyclisme sur piste.

D. Responsabilités spécifiques

L'entraîneur(e) de développement de piste :

1. en collaboration avec l'équipe intégrée de soutien (ÉIS), le coordonnateur de piste et route, et les autres entraîneurs nationaux, assure un environnement quotidien d'entraînement optimal pour tous les athlètes identifiés d'élite et de développement de sprint et d'endurance sur piste;
2. avec l'aide de l'ÉIS, assure la planification, la mise en oeuvre, la surveillance et l'évaluation de l'entraînement et de la préparation des athlètes en vue des compétitions;
3. aidé par le DHP et entraîneur en chef, et avec le soutien du coordonnateur de piste et route, assure l'élaboration, la mise en oeuvre et l'analyse du programme national de développement de piste, en conformité avec les objectifs établis dans le plan quadriennal de haute performance;
4. en collaboration avec l'entraîneur de développement de route, dirige le processus d'identification et de développement des athlètes ciblés pour le programme de poursuite masculine de 2020;
5. sous la supervision du DHP et entraîneur en chef, et avec la collaboration de l'entraîneur de sprint sur piste et de l'entraîneur d'endurance féminine de piste, élabore des budgets annuels harmonisés pour le programme de développement de piste;
6. avec le soutien du coordonnateur de piste et route, assure des conditions optimales d'entraînement et de compétition, et la bonne exécution de toutes les activités de soutien requises pour la mise en oeuvre efficace des programmes des équipes nationales de piste;
7. avec le soutien du coordonnateur de piste et route, et sous la supervision du DHP et entraîneur en chef, assure que toutes les dépenses des programmes de sprint respectent les budgets établis;
8. aide le coordonnateur de piste et route à élaborer une ébauche de politiques annuelles de sélection du programme de développement de piste, et garantit l'application constante desdites politiques de sélection;
9. à la demande du directeur de la haute performance et entraîneur en chef, assiste aux réunions du comité de haute performance et (ou) du groupe consultatif pour la sélection de piste;
10. fournit des conseils et du mentorat aux entraîneurs identifiés des associations provinciales et territoriales, et du PNCE;
11. fournit des conseils au directeur du développement au pays et (ou) au coordinateur du développement pour les questions relatives au cadre de DLTA de piste et au contenu spécifique à la piste du PNCE;
12. fournit des conseils au coordonnateur de piste et route et au gérant de la haute performance pour la rédaction de l'ébauche des critères de brevetage annuels du PAA de Sport Canada;
13. aide le coordonnateur de piste et route à assurer un contenu informatif optimal au sujet du programme de l'équipe nationale sur le site Web de Cyclisme Canada et sur les sites des réseaux sociaux Facebook et Twitter;

14. fournit des conseils au gérant de l'ÉIS en ce qui concerne l'évaluation des besoins des programmes de développement de piste;
15. sous la supervision du gérant de la haute performance, aide le coordonnateur de piste et route à s'assurer de, et à surveiller la distribution efficace de l'équipement de l'équipe nationale aux athlètes identifiés de l'équipe nationale.

E. Déplacements

Tel que convenu avec le directeur de la haute performance et entraîneur en chef, l'entraîneur(e) de développement de piste devra voyager à divers stages d'entraînement et compétitions.

F. Évaluation du rendement

On s'attend à ce que l'entraîneur(e) de développement de piste produise tous les ans des résultats spécifiques, accomplisse de manière satisfaisante les tâches qui lui incombent, et fasse preuve d'un niveau de compétence adéquat dans plusieurs secteurs clés. L'évaluation annuelle de son rendement reposera sur ces trois (3) composantes, et elle sera effectuée par le DHP et entraîneur en chef.